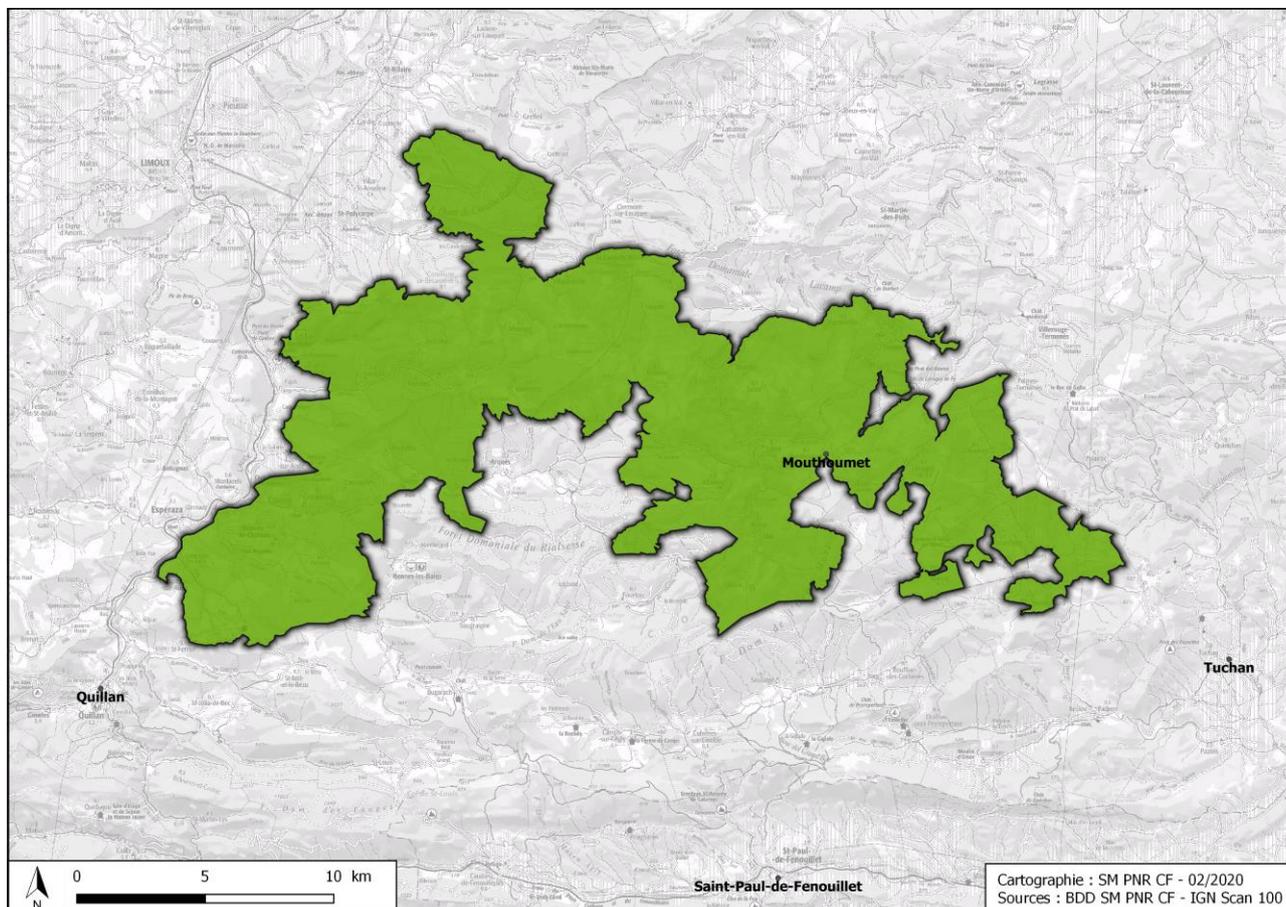


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 FR9112028

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR9112028

ZPS, arrêté de désignation datant du 25 avril 2006

Département : Aude (11)

Surface du site : 28 398 ha

Opérateur : Communauté de communes du Massif de Mouthoumet

Animateur du site : Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR Corbières - Fenouillèdes

Description du site

Situé dans le sud du département de l'Aude et plus précisément au cœur des Corbières, le site est à cheval sur 43 communes. Son climat de transition méditerranéen/atlantique avec influences montagnardes, sa géologie complexe ainsi que sa mosaïque de milieux naturels expliquent la forte richesse en biodiversité du site notamment de l'avifaune. Les falaises et rochers, les vastes étendus de forêts et de milieux plus ouverts accueillent diverses espèces d'oiseaux (rapace, passereaux...). Parmi ces espèces, certaines nichent sur le site (Aigle botté, Alouette lulu...) et d'autres séjournent de façon temporaire (Aigle royal...). En tous, 23 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire peuvent être observés

sur le site.

Les espèces d'intérêt communautaire présentes (par ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Enjeux	Menaces principales
Vautour percnoptère (<i>Neophron percnoptuerus</i>)	A 077	Entre 2 et 5 individus	Relativement favorable	Fort	Intoxication liée à l'utilisation de produits sanitaires et phytosanitaires Dérangements humaines aux alentours du site de reproduction Raréfaction de la disponibilité alimentaire lors des printemps froids et pluvieux Empoisonnement lié à l'utilisation d'appâts pour lutter contre les renards ou chiens errants (pratique illégale) Percussion par automobiles
Aigle botté (<i>Hieraaetus pennatus</i>)	A 092	Entre 5 et 9 couples	Favorable	Fort	Dérangements humaines aux alentours du site de reproduction Electrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension Perte de territoires de chasse par urbanisation et aménagements divers (type éolien)
Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	A 080	Entre 10 et 20 couples	Favorable	Fort	Dérangements humains aux alentours des sites de reproduction Electrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de milieux ouverts
Crave à bec rouge (<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>)	A 346	Entre 0 et 2 couples	Moyen à défavorable	Fort	Réduction de la disponibilité alimentaire liée à l'utilisation d'anti-parasitaires très toxiques et rémanents Fermeture progressive des milieux aboutissent à une proportion de pelouses insuffisante
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	A 091	Entre 3 et 5 couples	Moyen à Favorable	Fort	Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de milieux ouverts Raréfactions des espèces proies Pratiques de pleine nature (escalade, parapente...)
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	A 103	Ente 11 et 13 couples	Favorable	Fort	Dérangements humains aux alentours des sites de reproduction
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	A 379	Entre 5 et 10 couples	Moyen à favorable	Modéré	Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de milieux ouverts
Faucon crécerellette (<i>Falco naumanni</i>)	A 095	Ente 0 et 160 individus	Favorable	Modéré	Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de milieux ouverts

					Raréfaction des espèces proies, liée notamment à l'utilisation de produits phytosanitaires
Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	A 255	Entre 30 et 50 couples	Favorable	Modéré	Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante Urbanisation et aménagements lourds
Vautour moine (<i>Aegypius monochus</i>)	A 079	Entre 1 et 3 individus	Favorable	Modéré	Electrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension Empoisonnement lié à la consommation d'appâts pour lutter contre les renards ou chiens errants (pratique illégale)
Grand-duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	A 215	Entre 5 et 15 couples	Favorable	Modéré	Fermeture progressive des milieux sur les zones intermédiaires Electrocution et collision sur les pylônes et lignes électriques Moyenne Tension Dérangements durant la période de reproduction (février-juin)
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	A 338	Entre 100 et 200 couples	Favorable	Modéré	Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante Urbanisation sur des zones favorables à l'espèce Disparition des prairies de fauche
Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	A 082	Entre 8 et 12 couples	Moyen à Favorable	Modéré	Prédation par le Sanglier Plantation des landes favorable à la nidification
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	A 302	Entre 15 et 30 couples	Favorable	Modéré	Destruction de ses sites de nidification par gyrobroyage, écobuage ou incendie.
Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	A 074	Entre 0 et 1 individu	Favorable	Modéré	Utilisation de produits sanitaires et phytosanitaires toxiques dans les pratiques agricoles Electrocution sur le réseau électrique Empoisonnement indirect et intoxication liée à la lutte contre les micromammifères ou la fréquentation de décharges d'ordures
Vautour fauve (<i>Gyps fulvus</i>)	A 078	Entre 10 et 150 individus	Favorable	Modéré	Empoisonnement indirect lié à la consommation d'animaux d'élevage euthanasiés Intoxication au plomb suite à la consommation de carcasses d'animaux tirés à balles ou à plomb Empoisonnement lié à la consommation de carcasses d'animaux (renard, blaireau...) morts suite à l'ingestion d'appâts empoisonnés (pratiques illégales) Electrocution lors d'utilisation comme perchoir de certains poteaux, collision avec des câbles
Busard cendré	A 084	Entre 11 et 14	Relativement	Modéré	Prédation par le Sanglier

<i>(Circus pygargus)</i>		couples	favorable		Empoisonnement indirect et intoxication liés à la lutte contre les micromammifères Plantation des landes favorables à la nidification
Pic noir <i>(Dryocopus martius)</i>	A 236	Entre 6 et 12 couples	Favorable	Faible	Sylviculture inadaptée (futaies régulières avec des peuplements trop jeunes sur de grandes surfaces)
Bondrée apivore <i>(Pernis apivorus)</i>	A 072	Entre 10 et 20 couples	Favorable	Faible	Dérangements humains aux alentours des nids entre mai et juillet
Engoulevent d'Europe <i>(Caprimulgus europaeus)</i>	A 224	Entre 50 et 150 couples	Favorable	Faible	Percussions sur les routes avec des véhicules, particulièrement en fin de saison de reproduction
Milan noir <i>(Milvus migrans)</i>	A 073	Entre 0 et 1 couple	Favorable	Faible	Electrocution sur le réseau moyenne tension Dérangements humains aux alentours des sites de reproduction Empoisonnement indirect et intoxication liés à la lutte contre les micromammifères ou la fréquentation de décharges d'ordures
Martin-pêcheur d'Europe <i>(Alcedo atthis)</i>	A 229	Entre 2 et 5 couples	Favorable	Faible	Destruction des berges dans lesquelles ils nichent (piétinement par le bétail...)
Alouette lulu <i>(Lullula arborea)</i>	A 246	Entre 150 et 250 couples	Favorable	Faible	Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de pelouses

Principaux objectifs et enjeux sur le site

Objectifs principaux	Espèce(s) visée(s)	Exemple de mesures de gestion
Maintien et amélioration de la qualité des territoires d'alimentation et de reproduction des oiseaux.	Toutes	Restauration des milieux ouverts par gestion pastorale, entretien par gestion pastorale des milieux herbacés, favoriser le développement d'îlots de sénescence...
Amélioration des conditions de vie et réduction des pertes d'individus.	Toutes (sauf A 236)	Création d'aménagement faunistique, réduction de l'impact des infrastructures linéaires, réduction de l'utilisation des phytosanitaires en viticulture...
Amélioration des connaissances avifaunistiques, sensibilisation du grand public et implication des différents acteurs.	Toutes	Sensibiliser les acteurs locaux à la démarche Natura 2000, Création et mise en place d'aménagements visant à sensibiliser le public au respect des oiseaux et de leurs habitats...

Pour en savoir plus :

Contact : Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes

14 rue de la gare

11330 MOUTHOMET

04.68.42.77.02 (antenne de Mouthomet)

04.68.33.99.80 (siège du PNR à Tuchan)

Natura2000@corbieres-fenouilledes.fr

Sources d'information :

Site du MTES : www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL Occitanie : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : <http://www.aude.gouv.fr/>

Site de l'animateur: <http://corbieres.n2000.fr/>